



CONSEIL DE QUARTIER RÉUNION-PÈRE LACHAISE

Compte-rendu de la réunion de la
commission Culture & Animation
tenue le vendredi 19 avril 2019
dans les locaux d'Étincelles

mairie **20**
paris

Début à 19 :15, fin à 20 :15

Ont signé la feuille de présence :

Pietro DEL PEZZO, Bertrand LOFFREDA, Jacqueline MAGNIER, Simone MONPIERRE,
Conseillers de Quartier.

Thierry BARRÉ, Béatrice LE QUÉRÉ, invités permanents.

Excusés : David ANDREW, Damien CARMONA.

La réunion n'avait pas d'ordre du jour annoncé. Plusieurs points ont été abordés.

LE Quartier
Réunion
Père Lachaise

**C'est vous. C'est nous. Ensemble
C'est nous tous.**

1. Ouverture de la salle de réunion

Une convention de prêt de clé a été établie entre Étincelles et le CQ signée par Bertrand LOFFREDA. La clé, remise en mains propres, doit être déposée dans la boîte aux lettres d'Étincelles sitôt la réunion terminée. Ce fut fait le soir même.

2. La remise des prix pour Sonnets Quartier

Elle aura lieu le samedi 25 mai 2019. L'événement est annoncé par la Mairie sur panneaux d'affichage lumineux. Les devis correspondant à son organisation ont été soumis au vote du CQ lors de la réunion mensuelle du 2 avril.

3. La soirée Cinéma en Plein Air

3.1. Groupe de travail Cinéma en Plein Air

Il a été constitué le 19 avril 2019, composé de Bertrand LOFFREDA, Pietro DEL PEZZO, Béatrice LE QUÉRÉ, Jacqueline MAGNIER, Damien CARMONA.

La discussion porte sur l'organisation et les divers points de logistique à réaliser afin de faire vivre et de livrer la cinquième édition de cette animation importante du Conseil de Quartier Réunion-Père Lachaise.

3.2. Diffusion de l'événement.

Il y aurait à disposition plusieurs canaux possibles, évoqués par Pietro DEL PEZZO, référent Culture :

- Site Web « Sortir à Paris »
- Panneaux de la Ville de Paris (dans notre secteur du 20e)
- L'affichage Public dans les vitrines des écoles, librairies, médiathèque et bibliothèques du quartier, selon les disponibilités des établissements....

Jacqueline MAGNIER serait intéressé par le fait de suivre et souhaiterait s'occuper de cette partie.

Les années précédentes, Thierry BARRÉ avait aussi affiché dans les halls d'immeubles sociaux à la suite d'une demande faite auprès de bailleurs sociaux.

Pietro précise que pour la partie site Web et panneaux, cela n'a jamais été mis en œuvre, faute d'avoir annoncé en temps et en heure la programmation du film. En effet le PDL, par la voix de Julie HARDY et de Pauline GICQUEL, a souvent rappelé qu'il fallait au moins deux mois d'avance afin que cela soit diffusé.

Nous espérons cette fois-ci pouvoir y arriver.

Précisions PDL : Vous pouvez faire la demande pour les panneaux lumineux un mois avant cela suffit.

3.3. Visibilité des entités organisant le Ciné Plein Air (CQ et PDL)

Pietro rappelle qu'il est important d'avoir sur site une marque visible du Conseil, un signal. Il faudrait pour cela retrouver le kakemono déroulant portant le logo du CQ. Sa trace s'étant apparemment perdue, Pietro DEL PEZZO a commencé à interroger des conseillers en retrait ou démissionnaires afin de la retrouver.

À défaut, il faudra peut-être le refaire. La question de sa garde n'étant pas très claire à ce jour c'est probablement pour cela que plus personne ne sait où il se trouve.

La présence du stand parapluie permettrait aussi de diffuser des plaquettes. Il en reste encore une quarantaine du mandat précédent et 1000 devraient bientôt être réalisées*.

* (Voir avancement et disponibilité avec David ANDREW qui est en charge du suivi projet)

Précisions PDL : Le bon de commande pour l'impression de la plaquette a été émis, cela ne devrait donc plus tarder. Il faut impérativement trouver le kakémono. Une fois retrouvé celui-ci sera stocké au PDL pour éviter ce genre de situation.

3.4. Dates prévisionnelles

Le vendredi 5 Juillet est souhaité. La seconde séance, traditionnellement prévue fin août ou début septembre est abandonnée d'un commun accord entre les Conseillers présents.

Ce choix est principalement dû à la difficulté à trouver une date permettant une bonne fréquentation par le public (personnes en vacances, pluies fugaces d'août, problématique de la rentrée scolaire etc.)

3.5. Sécurité ou Sûreté

Yahia ADANE précise qu'il réalisera la demande d'occupation publique auprès de la Préfecture, comme évoqué avec Thierry BARRÉ, ainsi qu'il en a l'habitude depuis 4 ans.

Les deux conseillers présents découvrent que c'est l'AEPCR qui jusque-là s'occupait de cette démarche. Ils pensent qu'il faut aussi avertir **IMPÉRATIVEMENT** le commissariat central du 20^{ème}.

Précisions PDL : La déclaration est envoyée à la préfecture qui elle-même prévient le commissariat concerné.

3.6. Communication Visuelle

Le Conseil de Quartier demande via son référent un droit de regard sur la communication visuelle. L'Orchestre Symphonique du 20^{ème} ayant déjà sa charte, il s'agira de l'adapter à un public de l'arrondissement et de veiller à bien y faire figurer les mentions légales utiles, dont notamment le logo du Conseil de Quartier ou de la Mairie du 20^{ème}.

Précisions PDL : Le Conseil de quartier n'a pas à avoir « un droit de regard » sur la communication d'associations. En revanche l'association est dans l'obligation d'apposer le

logo du conseil de quartier et celui de la Mairie du 20^e lorsque que le CQ engage une dépense. *Quel est le rapport avec le Cinéma de Plein air ?*

3.7. Autres points

Dans le cas où l'association « La Butte aux Vignes » est retenue pour la prestation Cinéma, le Conseil de Quartier souhaite que la mention de la fanfare, proposée par Thierry BARRÉ en première partie du film, soit clairement visible tant sur la communication papier (affiches et flyers) qu'immatérielle.

Les lampadaires : Pietro, ayant reçu les informations utiles de la part du PDL, se charge de contacter la société de prestation EVESA qui s'est vu confier la tâche d'éteindre les éclairages publics (5 lampadaires en tout) le temps de la projection.

La Mairie dispose de matériels audio-visuels adaptés à ce type d'événement. Il s'agit d'un écran démontable, de deux enceintes de forte puissance et d'une table de mixage. Renseignement pris, ces matériels seront disponibles au début du mois de juillet. Il conviendra d'en vérifier le bon fonctionnement afin d'éviter les mauvaises surprises de dernier moment.

Les différents devis sont en cours d'établissement. Dès qu'ils seront prêts, en conformité avec les règles d'usage, ils seront présentés au CQ en réunion mensuelle. Thierry BARRE nous dit avoir déjà les devis pour sa proposition (fanfare & cinéma).

Précisions PDL : Si vous le souhaitez nous pouvons repousser ou avancer le rendez-vous prévu avec la Butte aux vignes et Florence de Massol le 23 mai, pour que toute la commission soit présente. Il faut que nous discussions des démarches administratives à faire en amont (demande d'occupation de l'espace public, paiement des droits de diffusion du film...).

Le Conseil de quartier peut tout à fait faire une demande d'occupation de l'espace public en son nom. Référence au mail de Camille Cousin du 30/04/2019 avec des exemples de lettres à envoyer.

Pour rappel si la Butte aux vignes participe ce sera uniquement en soutien et gratuitement. Le CQ reste organisateur du cinéma Plein air.

Pour finir c'est au PDL de contacter EVESA.

4. Le programme Accès Culture : concert à l'église Saint Jean Bosco

Bertrand LOFFREDA et Pietro DEL PEZZO rendent compte de la réunion qu'ils ont eue, le jeudi 4 avril dernier, avec Yahia ADANE, directeur de l'AEPCR, qui a réservé un bon accueil à ce projet dans le cadre du programme Accès Culture.

4.1 Points principaux

Ils soulèvent des questions auxquelles il faudra trouver des réponses rapides, le mois de juin approchant.

4.1.1. Faut-il louer un praticable pour le confort des musiciens et la stabilité des gros instruments ? (cf. nombre de musiciens également).

4.1.2. Faut-il louer un barnum (pour mettre à l'abri les musiciens et leurs instruments en cas de pluie ?)

4.1.3 Le conseil de quartier souhaiterait prévoir une partie «gathering» exclusivement pour les musiciens, via la fourniture d'un panier repas + boissons à leur usage unique.

4.1.4. Le conseil aimerait pouvoir offrir de manière raisonnable un goûter-buvette pour les enfants fréquentant l'AEPCR et ceux du public, incluant gâteaux et boissons non alcoolisées. (de l'ordre d'un investissement d'environ 50 € maximum)

4.1.5 Quel sera le nombre exact de musiciens (12 semblent être prévus au total), le type d'ensemble instrumental ? Quatuor, quintette, sextuor etc.

4.1.6. Il faut faire un inventaire des chaises et bancs afin de prévoir de quoi faire s'asseoir les musiciens (chaises exclusivement) et le public attendu (capacité projetée 100 personnes).

Il faut donc aussi faire le tour des partenaires y compris Étincelles pour voir s'il y en aura suffisamment.

4.1.7. Les conseillers présents se sont mis d'accord sur une durée du concert d'une heure trente.

4.2. Communication

Yahia ADANE a précisé lors de cette réunion qu'un jeune de l'AEPCR réalisera gracieusement la maquette du support de communication visuelle (affiche, flyers) à des fins d'expérience professionnalisante. Le Conseil pourra accompagner ce jeune via son expertise, et se chargera de mettre en relation l'OS20 avec lui.

La question des frais de communication est abordée.

- Le Conseil, qui aura un droit de regard sur les publications relatives à l'événement, participera aux frais de reprographie : flyers, affichette, programme.

- Comment s'organisera la diffusion liée à l'événement ? Il faudra avoir des volontaires seniors (peut-être du Conseil), par ailleurs Yahia ADANE a précisé que des jeunes de l'AEPCR serait disponibles pour ce faire.

4.3. Sécurité ou Sûreté

Yahia ADANE nous a dit qu'il ferait une déclaration d'occupation de cet espace comme il en a l'habitude.

Bertrand LOFFREDA et Pietro DEL PEZZO pensent qu'il faut aussi en avvertir le commissariat central du 20^{ème}.

Précisions PDL : Le CQ ne peut pas financer de « panier repas » ou « cathering », pour rappel les engagements de dépenses doivent bénéficier à tous. Si l'événement se tient dans un espace privé il n'y a pas besoin de faire de demande d'occupation de l'espace public.

4.4. Dates

Le 21 juin ne semble pas être une bonne date aux yeux de la Commission Culture, car ce jour de Fête de la musique induit beaucoup de concurrences et peut induire aussi beaucoup de vacarme. L'aspect plein air du site et de la pelouse amène le Conseil à préférer une date pour la semaine suivante, le vendredi 28 juin par exemple, la date précise restant à arrêter. L'AEPCR suggère aussi la date du 8 juin, qui cadre bien avec ses propres activités musicales.

4.5. Enveloppe budgétaire / Devis divers

Il est important de réaliser une première projection des divers coûts liés à cette animation.

Question au PDL : La règle des 3 devis, de rigueur dans le cadre des marchés publics, devra-t-elle s'appliquer si l'idée de panier repas est retenue ?

Précisions PDL : Pas de paniers repas possibles.

5. Autre point

Pietro DEL PEZZO, en qualité de référent Culture, redemandera au PDL, en son nom et aussi au nom du Conseil de Quartier, un soutien ainsi qu'une simplification des procédures afin de maintenir l'existence d'au moins deux commissions fonctionnelles.

Il y a sûrement des améliorations à trouver en matière de logistique, à ce jour ce n'est pas toujours fluide ou simple lorsqu'il s'agit de la question des coûts de location des salles, du retrait et dépôt des clés, des rendez-vous avec les directions des centres sociaux etc.

Précisions PDL : Nous ne comprenons pas votre demande. Étincelles prête gracieusement son local, si Monsieur Loffreda a signé la convention de prêt de clefs, le problème nous semble réglé.

6. Information diverses

L'association J'accède assistera à la prochaine réunion mensuelle.

PROCHAINE RÉUNION DE LA COMMISSION CULTURE & ANIMATION

Vendredi 7 mai 2019 dans les locaux d'Étincelles, 34 rue de la Réunion.

Rédacteur Bertrand LOFFREDA, relecteurs Pietro DEL PEZZO, Jacqueline MAGNIER